



M^e Adina Georgescu
Ligne directe : 514.871.5494
ageorgescu@millerthomson.com

Le 26 novembre 2019

PAR SDE ET PAR MESSENGER

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria - Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : 6^{ième} demande amendée pour la fermeture réglementaire des livres de Gazifère Inc. pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 et pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, demande d'approbation du plan d'approvisionnement et demandes de modification des tarifs de Gazifère Inc. à compter du 1^{er} janvier 2019 et du 1^{er} janvier 2020
Dossier de la Régie : R-4032-2018
Notre dossier : 111216.0096 (Phase 5)

Chère consœur,

Aux termes de sa décision D-2019-154 rendue dans le cadre du dossier mentionné en titre, la Régie a ordonné à Gazifère de déposer, au plus tard le 26 novembre 2019 à 12h, une version révisée des pièces portant sur la récupération totale et par tarif du compte d'ajustement du coût du gaz naturel, afin d'y inclure le crédit de 11 590\$ qui lui a été octroyé par EGD en octobre 2018 à la suite de la liquidation de son compte différé associé au SPEDE. Cette ordonnance est limitée aux seules pièces portant spécifiquement sur le compte d'ajustement du coût du gaz naturel.

Nous vous transmettons donc les pièces révisées B-0445, GI-61, Document 1 et B-0446, GI-61, Document 2 visées par l'ordonnance susmentionnée de même qu'une nouvelle pièce soit GI-61, Document 2.10. Ces pièces, ainsi qu'un inventaire révisé des pièces, vous seront transmis par notre cliente.

Conformément à sa pratique, Gazifère a pris soin de surligner les données qui diffèrent des versions précédentes. Il est toutefois à noter que certains taux unitaire corrigés (GI-62, document 2) n'ont pas été surlignées puisque l'inclusion d'un crédit de petite envergure au montant de 11 590 \$, combiné au fait que Gazifère présente des données arrondies, ne modifient pas l'ensemble des données impactées.

Veillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

MILLER THOMSON sencl

Adina Georgescu

(par courriel seulement)

Me Steve Cadrin (procureur de l'ACEFO)

Me Paule Hamelin (procureure de l'ACIG)

Me Pierre-Olivier Charlebois (procureur de la FCEI)

Me Geneviève Paquet (procureure du GRAME)

Me Dominique Neuman (procureur de SÉ-AQLPA)